

QUESTION ORALE

M. le président.- L'ordre du jour appelle la question orale de Mme Lemesre.

QUESTION ORALE DE MME MARION LEMESRE

**À MME CÉCILE JODOGNE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE,
CHARGÉE DU COMMERCE
EXTÉRIEUR ET DE LA LUTTE
CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE
MÉDICALE URGENTE,**

concernant "les statistiques du commerce extérieur".

M. le président.- La parole est à Mme Jodogne.

Mme Cécile Jodogne, secrétaire d'État.- Je n'ai effectivement pas pu régler en quelques mois, depuis mon arrivée à ce poste, un problème qui, comme vous le rappelez, existe de longue date. Il est pourtant capital, puisque l'obtention de statistiques régionales fiables concernant non seulement l'exportation de biens, mais également, et même surtout à Bruxelles, l'exportation de services, constitue un souci majeur.

Les trois Régions et la BNB ont lancé il y a plusieurs années un projet commun visant à établir davantage de statistiques macro-économiques présentant une dimension régionale. Pour ce qui est du premier bilan des travaux de ce groupe de travail, l'IBSA nous a tout récemment communiqué la finalisation d'une étude sur la répartition régionale des importations et des exportations de biens et de services des trois Régions selon les normes comptables européennes SEC 95, et ce, pour les années 1995 à 2011, soit seize années d'évolution des exportations des biens et services pour les trois Régions.

Cette étude a été rendue publique cet été. Elle expose pour la première fois une répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services pour ladite période, selon la méthodologie SEC 95. Elle ne permet cependant pas d'établir formellement une balance commerciale régionale, la vision étant tronquée par l'absence d'estimation du commerce interrégional.

Il en ressort néanmoins des indications très intéressantes, qui confirment ce qui était déjà pressenti. Si Bruxelles représente 20% des importations belges et 15% des exportations

belges, on peut désormais affiner les données entre biens et services et, pour les seuls services, la Région bruxelloise réalise 25% des importations et 30% des exportations belges.

Par conséquent, la part des services dans le total des importations et exportations est plus grande à Bruxelles que dans les deux autres Régions. Le fait que les services représentent jusqu'à 45% du total des exportations bruxelloises confirme cette tendance, ainsi que la très forte prépondérance des services dans l'économie bruxelloise.

Cependant, si les exportations bruxelloises de services ont augmenté de 157% entre 1995 et 2011, cela représente néanmoins une progression moins importante que dans les deux autres Régions. En revanche, les exportations de biens ont davantage augmenté à Bruxelles que dans les deux autres Régions.

On peut donc en conclure que la Région bruxelloise est exportatrice nette de services, et importatrice nette de biens. Il faut garder à l'esprit que ces chiffres ne concernent que les échanges avec l'étranger.

L'étude se base sur les chiffres disponibles pour la période 1995-2011. Selon l'IBSA, il reste plusieurs obstacles à une production récurrente de données de ce type. Trois éléments sont ainsi mis en avant :

- en termes méthodologiques, il faut adapter la procédure de calcul aux nouvelles règles comptables européennes (SEC 2010), ce qui représente une importante charge de travail. Cette adaptation est en vigueur au niveau national depuis un mois et s'appliquera petit à petit au niveau régional ;
- en termes institutionnels, il faut trouver un accord sur la répartition des compétences et des moyens budgétaires et humains nécessaires à la mise en production récurrente ;
- enfin, la BNB préférerait que les cadres comptables régionaux soient tout à fait bouclés avant de produire les données récurrentes des comptes régionaux.

Il n'est pas évident de donner une échéance pour obtenir des données récurrentes au niveau des

importations et exportations de biens et services. La raison en est qu'elle implique quatre partenaires : la BNB et les trois Régions.

L'entrée officielle des Régions dans l'Institut des comptes nationaux, qui s'occupe de cette question au niveau de la BNB, constitue toutefois un espoir. Celle-ci est prévue pour janvier 2016. À partir de ce moment, les Régions seront directement impliquées et pourront exiger la production des statistiques régionales en matière de commerce extérieur.

La Région bruxelloise, mais aussi les deux autres Régions, ont tout intérêt à accéder à l'information la plus correcte possible sur ces données.